

# PLAN D'ACTION 2020-2021

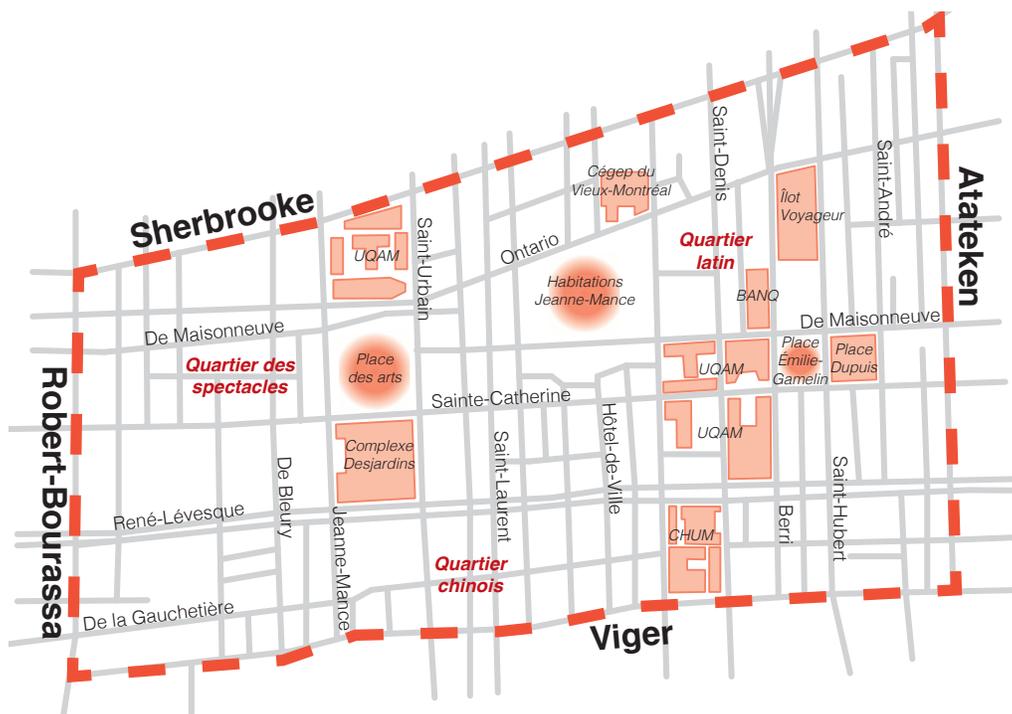
TABLE DE CONCERTATION DU FAUBOURG SAINT-LAURENT



# TABLE DES MATIÈRES

Introduction	4
A) Poursuivre la mise en oeuvre du Plan de quartier	5
1) La cohabitation sociale	5
2) Le logement social et communautaire	7
3) Les services de proximité	8
4) Le soutien aux organismes communautaires	9
5) La rétention des familles	10
6) Maintien du comité de suivi du Plan	10
B) Agir sur des enjeux montréalais	11
C) Renforcer la vie associative	12
D) Assurer la saine gestion de l'organisation	13
Annexe 1 : Ligne du temps 2020-21	14

## LE FAUBOURG SAINT-LAURENT



# PLAN D'ACTION 2020-21

## Table de concertation du faubourg Saint-Laurent

### INTRODUCTION

La priorité de la Table de concertation du faubourg Saint-Laurent pour 2020-21 sera de poursuivre la mise en œuvre du Plan de quartier 2017-2022 adopté le 14 juin 2017 par les membres et les partenaires de la Table. Tout comme l'année précédente, l'essentiel du travail sera concentré sur la poursuite des grands projets portés par la Table sur les 5 axes du Plan. La Table poursuivra donc sa mission de concertation du milieu et de mobilisation des acteurs sur les enjeux collectifs.

La Table poursuivra les représentations qu'elle a déjà entreprises par le passé, et restera à l'affût des nouvelles consultations qui pourront surgir. La Table continuera à assurer une saine gestion de son organisation, et travaillera à viabiliser le poste d'agent-e de concertation et de mobilisation afin de soutenir la mise en œuvre de l'ambitieux Plan de quartier.

C'est sous le signe de la continuité que les quatre grandes pistes d'action du dernier plan d'action sont remises de l'avant cette année. Pour chacune d'entre elles, les objectifs et les actions retenus sont identifiés dans les pages qui suivent. Ces pistes d'action sont :

- A) Poursuivre la mise en œuvre du Plan de quartier
- B) Agir sur des enjeux montréalais
- C) Renforcer la vie associative
- D) Maintenir la saine gestion de l'organisme

*Étant donné la période d'urgence sanitaire due à la COVID-19, ce plan d'action est sujet à plusieurs changements et réajustements en cours d'année. En effet, plusieurs projets sont en dormance depuis le début des mesures en date du 16 mars 2020. L'équipe travaillant à domicile, les suivis ne se font plus à la même vitesse qu'avant. Les priorités ont également changé, et le TCFSL participe et anime plusieurs cellules d'urgence sur la sécurité alimentaire, les aînés et le financement des organismes depuis le début de la crise. Tous les efforts sont mis à maintenir les services communautaires auprès de la population du faubourg et de contribuer au bien-être de tous·tes.*

*Comme la durée de l'état d'urgence sanitaire est inconnue, l'incidence exacte qu'elle aura sur ce plan d'action est indéterminée. Des discussions en conseil d'administration sont prévues à ce sujet régulièrement.*

# A) POURSUIVRE LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN DE QUARTIER

## 1- POURSUIVRE LES TRAVAUX EN COHABITATION SOCIALE

---

La Table de concertation occupe toujours un rôle important de mise en commun des efforts des acteurs du quartier en matière de cohabitation, tout comme elle sert de lien entre les divers comités riverains et les intervenant·es qui sillonnent le territoire.

La Table prend le pouls des différents secteurs de son territoire et organise les réunions des riverain·es au besoin. Elle retransmet leurs doléances au comité de cohabitation dont elle assure la coordination. Elle participe aussi à divers comités (comité local de seringues à la traîne, café-rencontres sur la cohabitation dans le Quartier des spectacles, groupe de travail sur l'intégration d'un service «wet» à Montréal, etc.) afin de rester à l'affût des derniers travaux en matière de cohabitation et d'alimenter ces comités des réalités du faubourg. La Table mènera notamment les actions suivantes :

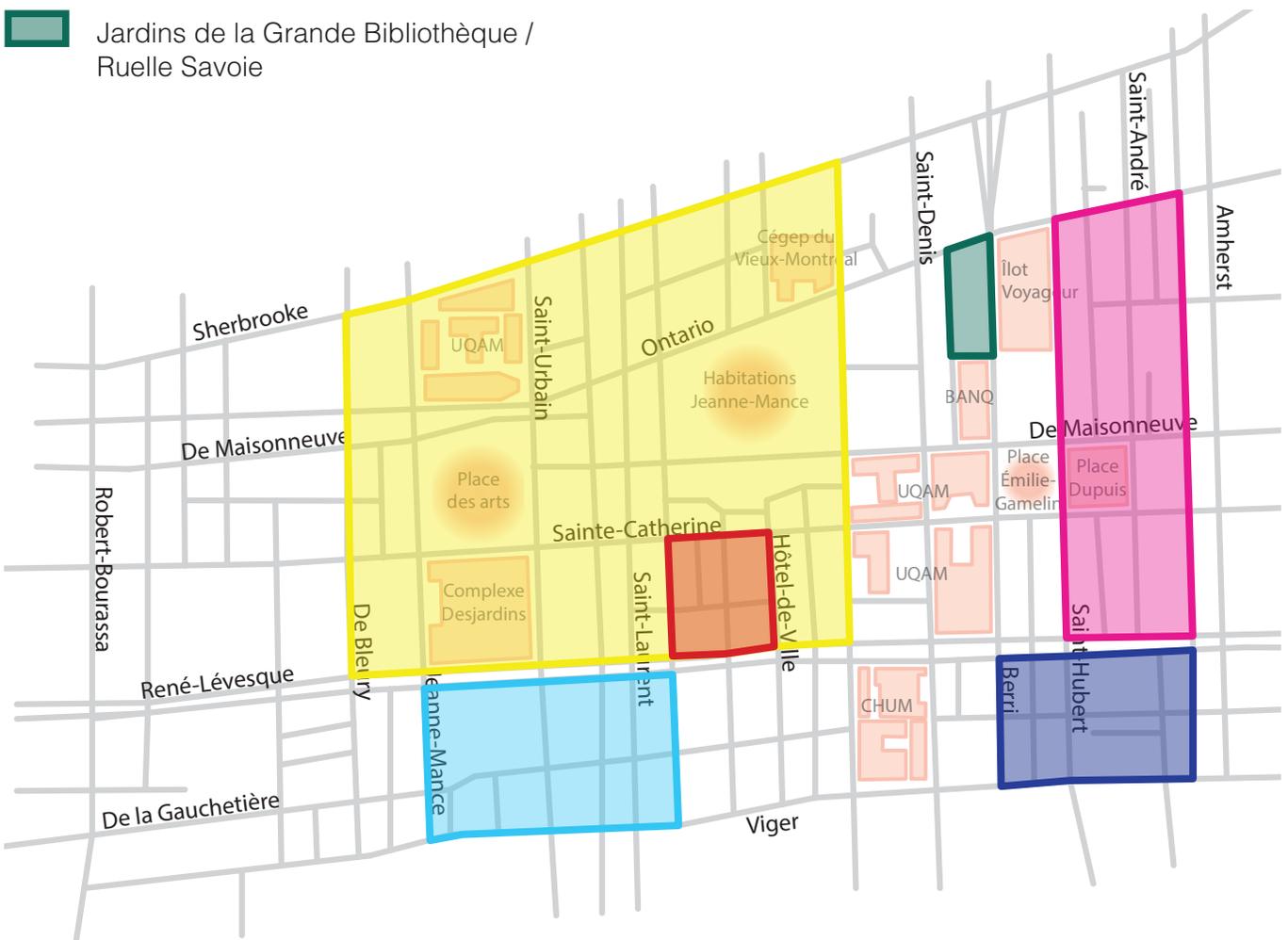
- Bâtir une **cartographie interactive des secteurs sensibles avec diagnostics FFOM** (forces, faiblesses, opportunités, menaces) sur le site web de la Table répertoriant les endroits sources de tensions et de conflits sur son territoire (été 2020);
- Organiser des **comités d'action de voisinage** afin d'agir sur des dynamiques de cohabitation sociale tendues (ex: Habitations Beaudry, abords de la place Ernest-Laforce, René-Lévesque / Saint-Hubert);
- **Faire connaître les différentes ressources**, les recours et le travail de milieu auprès des résident·es du quartier et de la population transitoire (ex : kiosques des ressources en cohabitation sociale, distribution de l'aide-mémoire des ressources mis à jour, etc.);
- Animer des **café-rencontres et des assemblées** sur des enjeux de quartier en lien avec la cohabitation sociale (ex: salon public sur le nouveau centre de jour du Sac-à-Dos, café-rencontres du Quartier des spectacles, etc.);
- Encadrer les séances de **codesign** avec les usagers de **la ruelle Joly Sud**, notamment afin de repenser ses usages en lien avec la rue Saint-Denis et en vue de l'ouverture de la bibliothèque Saint-Sulpice.

La Table participe de plus en plus au montage de projets de grande envergure en cohabitation afin de déployer des initiatives porteuses de changements durables sur le territoire. Au cours de la prochaine année, elle participera activement à :

- La mise en place d'un **projet pilote en médiation nocturne** aux abords du Quartier des spectacles, pour faire suite au [projet de recherche sur les incivilités en banlieue des festivals](#). L'objectif est de déployer une brigade de médiation nocturne en collaboration avec le Partenariat du Quartier des spectacles et les SDC de Ville-Marie;
- Au soutien au «**quartier général**» **des usages transitoires**, piloté par l'UQAM et Entremise, afin de catalyser les usages transitoires dans le faubourg et favoriser l'occupation des espaces vacants, entre autres par des services communautaires;
- Au chantier sur l'**avenir du Quartier chinois**, lancé par l'Arrondissement, ralliant les différents groupes de la communauté chinoise en 2019, afin d'établir un plan de mise en valeur et de revitalisation rassembleur en 2020-21.

# CARTE DES SECTEURS D'INTERVENTION

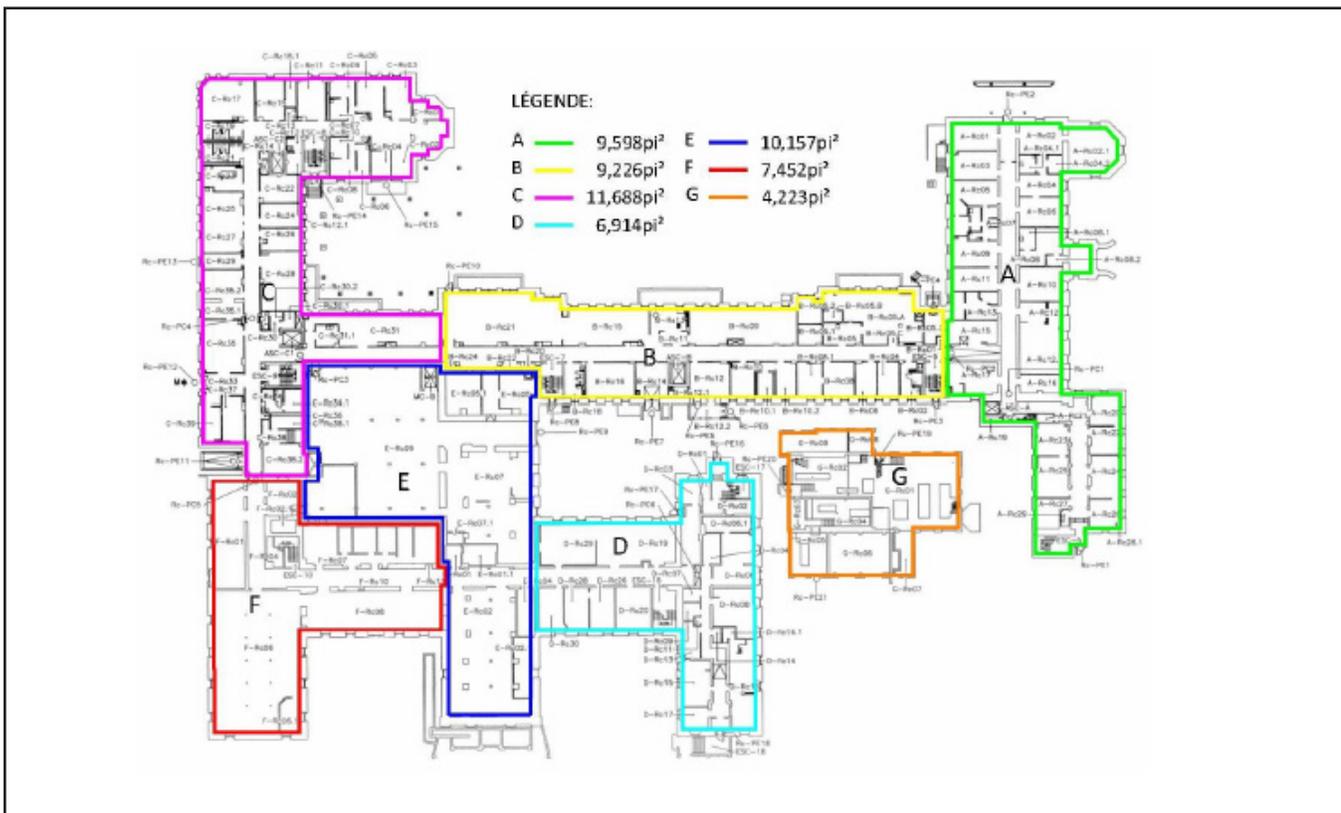
-  Grand secteur Saint-André
-  Place Ernest-Laforce / de la Gauchetière
-  Quartier des spectacles
-  Rue Sainte-Élisabeth et les environs
-  Quartier chinois
-  Jardins de la Grande Bibliothèque / Ruelle Savoie



## 2- POURSUIVRE LE DÉVELOPPEMENT DE LOGEMENTS SOCIAUX DANS LE FAUBOURG

La TCFSL poursuivra autant son implication au sein d'Habiter Ville-Marie, la concertation en logement de l'arrondissement, que son travail pour les projets de la Maison du Savoir et de la Littérature (MSL) et du Quadrilatère de la Miséricorde. Elle aura donc comme objectifs de :

- Travailler au sein d'**Habiter Ville-Marie** sur les façons de promouvoir le développement du logement social et abordable auprès des autorités municipales et des promoteurs afin de bonifier les politiques et les pratiques en la matière, notamment en ce qui concerne le logement pour les familles (ex. : nouveau règlement pour une métropole mixte 20/20/20; PPU des faubourgs, Développement de l'ancien terminus d'autobus, etc.);
- Poursuivre la coordination du comité de projet de redéveloppement communautaire du **Quadrilatère de la Miséricorde** et occuper le poste de secrétaire sur son conseil d'administration. Poursuivre le travail administratif de l'OBNL de développement, veiller à sa bonne gestion, faciliter son acquisition par la Ville de Montréal et sa cession au Quadrilatère, et obtenir les fonds de pré-démarrage;
- S'impliquer activement dans le comité de projet de la **Maison du Savoir et de la Littérature**, élaborer des partenariats immobiliers avec des organismes, et permettre l'avènement de ce projet sur un des terrains publics du faubourg Saint-Laurent.



Plan du rez-de-chaussée actuel de la Miséricorde

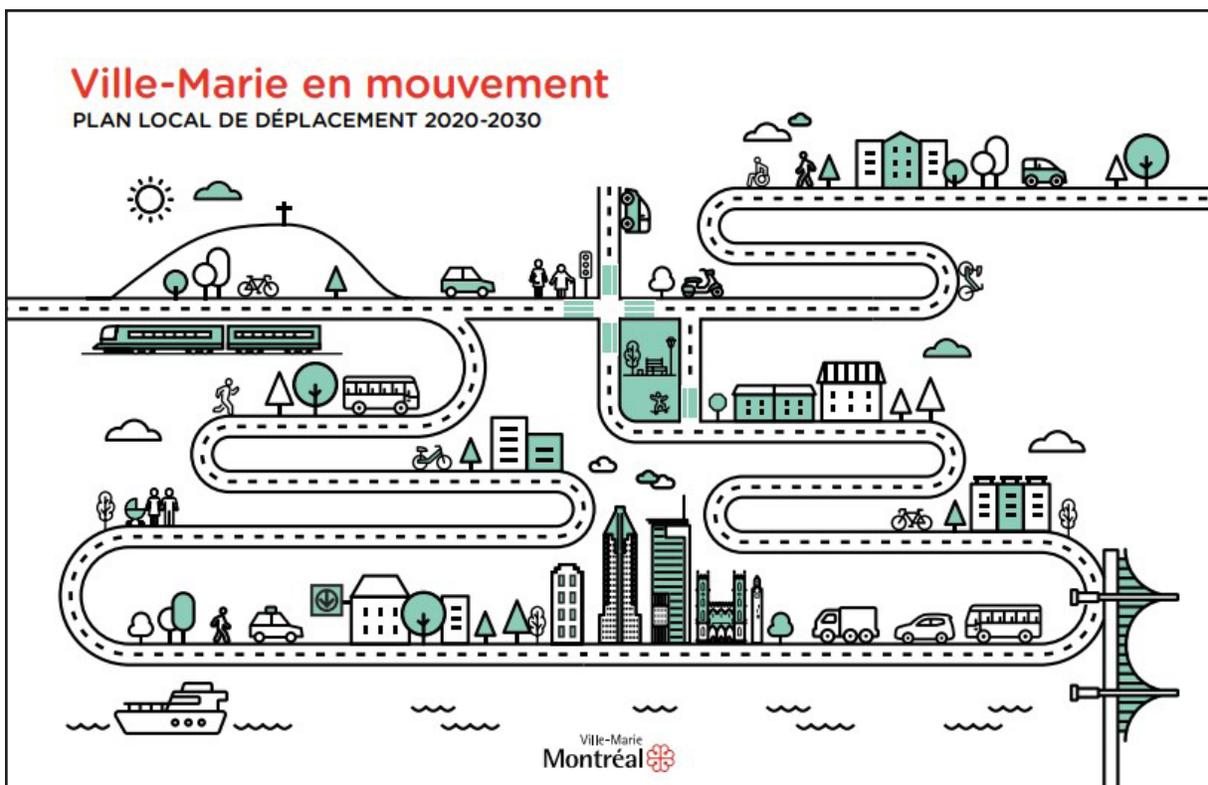
### 3- DÉVELOPPER L'ACCESSIBILITÉ À DES SERVICES DE PROXIMITÉ

La Table exploite deux créneaux sur l'accessibilité des services de proximité. En premier lieu, la TCFSL participe à la cohorte de recherche Justice et durabilité alimentaire afin de publier et maintenir à jour une cartographie de toutes les ressources en sécurité alimentaire à l'échelle de Montréal. Cela nous permet en tant que quartier d'avoir un constat précis des forces et des lacunes, et d'entamer une réflexion collective sur des services à développer.

En second lieu, la Table poursuivra son travail sur les enjeux de mobilité des aîné·es dans le quartier. Dans le cadre de ce projet, le comité-aînés du faubourg terminera la recension des principaux obstacles au déplacement actif entre leurs résidences et les points de services du faubourg. La compilation de l'ensemble des obstacles et des recommandations sera rédigée sous forme de plaidoyer et déposée auprès du comité de suivi du Plan local de déplacement (PLD) de Ville-Marie. Par la suite, la Table s'assurera que les recommandations écrites dans son plaidoyer fassent l'objet d'intervention et d'aménagement de la part des acteurs locaux en mobilité (Arrondissement, STM, Poste de quartier, etc.)

Ainsi, la Table se donne comme objectif de :

- Poursuivre l'implication au sein de la cohorte **Justice et durabilité alimentaire**; s'arrimer avec les deux autres Tables de quartier de l'arrondissement afin de parfaire la cartographie des ressources; ébaucher un projet collectif avec un organisme en sécurité alimentaire pour combler les besoins en matière d'alimentation, notamment aux Habitations Jeanne-Mance.
- Terminer la compilation des données et la rédaction collective du plaidoyer pour la **mobilité des aîné·es dans le faubourg**, et déposer les recommandations auprès des acteurs du PLD; assurer un suivi des réalisations et, si possible, instaurer un réseau de halte-aînés dans le faubourg.



Plan local de déplacement de Ville-Marie : [disponible en ligne](#)

## 4- SOUTENIR LES ORGANISMES DU FAUBOURG ET DÉVELOPPER DES LOCAUX COMMUNAUTAIRES

---

Sur l'enjeu du soutien aux organismes communautaires, la Table agira principalement sur 3 chantiers :

- Poursuivre des échanges ponctuels avec les **organismes communautaires du faubourg Saint-Laurent**, et les élu·es locaux·les. Une de ces réunions prend la forme d'un échange avec le conseiller du district Saint-Jacques, Robert Beaudry, afin d'offrir une tribune sur le développement social aux organismes du quartier. Des tournées d'appel et des contacts fréquents avec les organismes sont prévus dès avril 2020, notamment pour soutenir les organismes avec leurs enjeux découlant de la pandémie.
- Poursuivre le travail de **l'intertable**, un chantier auquel collabore la CDC Centre-Sud et les 4 Tables sectorielles jeunesse des faubourgs (0-5 ans, 6-12 ans, jeunesse et jeunesse-itinérance). Les réunions avec les représentant·es des Tables sectorielles et le forum ont permis d'identifier l'enjeu collectif des transitions dans la vie de l'enfant comme des trous de services communautaires. Un projet collectif sera développé avec les Tables sectorielles pour permettre une meilleure fluidité entre leur offre de services à la population vulnérable du quartier.
- Poursuivre les travaux du comité de développement du **carrefour communautaire du faubourg Saint-Laurent**. En 2020-2021, le comité de développement étudiera les modèles de gouvernance inspirant pour ses membres, rédigera un recueil des partenariats fructueux du faubourg Saint-Laurent et se dotera d'une nouvelle vision. La Table suivra attentivement les développements d'un fonds montréalais pour l'acquisition et le développement de locaux communautaires avec la CMTQ.



## 5- RETENIR ET ATTIRER LES FAMILLES EN TRAVAILLANT À L'IMPLANTATION D'UNE ÉCOLE DE QUARTIER

Après des années de forte mobilisation des parents du faubourg ayant culminé à la rédaction et au dépôt à l'automne 2019 du projet d'école auprès de la Commission scolaire de Montréal (CSDM), il est désormais temps d'affiner les partenariats requis par une école de quartier et faire pression sur le politique pour concrétiser le projet. La Table prévoit donc :

- Poursuivre la diffusion du projet d'école communautaire et inclusive du faubourg auprès de la population et des partenaires, notamment les CPE;
- Lancer une pétition en appui au projet d'école du faubourg Saint-Laurent;
- Lancer un sondage auprès des citoyen·nes pour connaître les liens qu'ils espèrent entretenir avec une école de quartier et pour faire connaître davantage le projet d'école;
- Suivre les travaux sur l'abolition des commissions scolaires et travailler avec la nouvelle instance responsable du développement des infrastructures;
- Affiner le partenariat avec l'UQAM et toute autre institution susceptible de pouvoir accueillir physiquement une école de quartier ou d'appuyer le projet pour le centre-ville.



Projet d'école du faubourg [disponible en ligne](#)

## 6- MAINTENIR LE COMITÉ DE SUIVI DU PLAN DE QUARTIER

La réalisation de l'ambitieux Plan de quartier 2017-2022 du faubourg Saint-Laurent exige de la part de tous les partenaires un investissement en temps dans divers comités de travail. Une structure de suivi regroupant plusieurs partenaires de la Table a pour but de rendre compte des avancées dans chacun des comités de travail et de prêter main forte en cas de besoin sur un axe de travail.

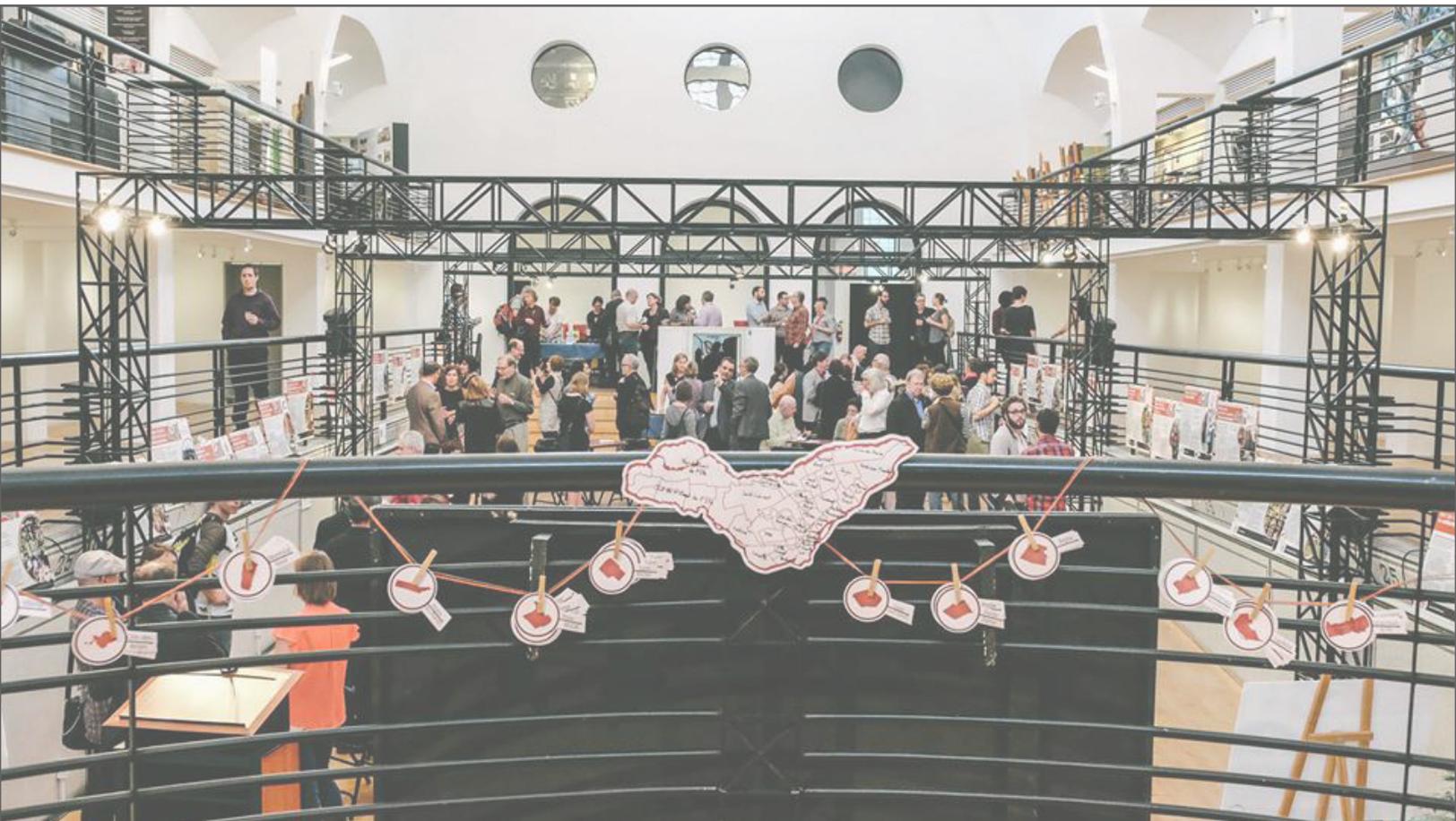
- Poursuivre le travail des 5 comités de travail pendant l'année 2020-2021 (comité de cohabitation, Habiter Ville-Marie, comité-aînés, comité de développement du carrefour communautaire, comité de parents);
- Maintenir les réunions biannuelles du comité de suivi du Plan de quartier, composé d'un représentant de chacun des comités de travail, du CIUSSS, de l'Arrondissement, de représentantes des élu·es des 3 paliers de gouvernement, du président et de la permanence de la Table.

## B) AGIR SUR DES ENJEUX MONTRÉALAIS

### 1- PARTICIPER AUX RÉFLEXIONS SUR CERTAINS PROGRAMMES SOCIAUX CONCERNANT SON TERRITOIRE

---

- Poursuivre l'implication de la TCFSL à toutes les instances de la Coalition montréalaise des Tables de quartier (CMTQ), et plus particulièrement sur le rayonnement, la valorisation et le financement des Tables de quartier;
- Participer à la réflexion de la CMTQ sur les initiatives de financement en matière d'immobilier communautaire, notamment pour l'acquisition et l'exploitation de locaux pour organismes communautaires;
- Soutenir par notre expertise les travaux sur l'avenir du Village, notamment sur les enjeux de cohabitation dans le Village et la création d'un centre communautaire LGBTQ+.



Crédit: Coalition montréalaise des Tables de quartier

## C) RENFORCER LA VIE ASSOCIATIVE

### 1- AUGMENTER ET CONSOLIDER LE MEMBERSHIP

La Table compte désormais 121 membres. Il s'agit d'un bon niveau de membership avec un nombre élevé d'organismes communautaires et de groupes (59). Les objectifs pour 2020-21 sont de :

- Recruter de nouveaux membres principalement parmi les résident·es et les travailleur·euses s'impliquant dans les comités et activités de la Table, et auprès des organismes membres;
- Entretenir des communications systématiques, notamment par tournées d'appel, auprès de nos groupes membres afin d'obtenir un portrait régulier de leurs enjeux.



*Carton d'adhésion à la Table*

### 2- SOUTENIR LES COMMUNICATIONS AUX MEMBRES

Il importe de maintenir l'enthousiasme pour le Plan de quartier et de relayer les informations pertinentes au quartier. Nous maintiendrons donc :

- Une infolettre mensuelle (ou hebdomadaire en temps de crise);
- Des tournées d'appel aux membres organismes;
- [Une page facebook](#) alimentée quotidiennement;
- La mise à jour régulière du site web;
- La diffusion d'un sondage et d'une pétition pour le projet d'école.

## D) ASSURER LA SAINTE GESTION DE L'ORGANISME

### 1- ASSURER UNE SAINTE GESTION DES RESSOURCES HUMAINES ET FINANCIÈRES

---

- Poursuivre l'application de l'outil d'évaluation de la performance pour les employé·es de la permanence (coordonnateur, agente de concertation et adjointe administrative);
- Fixer des attentes annuelles aux employé·es de la permanence via l'outil d'évaluation;
- Adopter la politique contre le harcèlement de la Table;
- Respecter l'ajustement de salaire annuel en vertu de la politique salariale, et selon les capacités financières de l'organisme.

### 2- RECHERCHER DE NOUVELLES SOURCES DE FINANCEMENT

---

Les trois bailleurs de fonds de l'Initiative montréalaise en soutien au développement social local soit Centraide, la Direction régionale de la santé publique (DRSP) et la Ville de Montréal n'ont pas augmenté leur contribution au financement depuis l'adoption du nouveau cadre de référence en 2015. Seule la DRSP a indexé sa contribution. La Table doit donc chercher auprès d'autres sources le financement de ses activités régulières et pour rendre permanent le troisième poste (agent·e de concertation).

- Demander une année de financement supplémentaire au projet en sécurité dans les milieux de vie de la Table financé par l'Arrondissement;
- Suivre l'évolution du Projet d'impact collectif (PIC) et du nouveau programme de Revitalisation urbaine intégrée (RUI) avec la CMTQ et son potentiel pour les quartiers non-subsventionnés;
- Suivre la demande conjointe avec les 2 autres Tables de quartier de Ville-Marie déposée auprès de l'Arrondissement pour financer le soutien à son Plan de développement social.

### 3- RENFORCER LES PRATIQUES DE DOCUMENTATION ET D'ÉVALUATION

---

Les partenaires de l'Initiative demandent à ce que les Tables mettent sur pied un processus d'autoévaluation des impacts qu'elles génèrent dans leur milieu. Cet outil doit être adopté par les Tables à l'automne 2020.

- Charger le comité exécutif de mener l'exercice d'autoévaluation avec les mesures récoltées par la permanence de la Table et consignées dans un document d'autoévaluation annuelle;
- Déposer le document d'autoévaluation à chaque assemblée générale annuelle de la Table et ouvrir une discussion collective sur les impacts générées par les projets de quartier.

\* \* \*

# ANNEXE 1

## LIGNE DU TEMPS DE LA MISE EN OEUVRE DU PLAN D'ACTION 2020-21

